



**SAISON 2022**

**COMMISSION SPORTIVE N°2  
DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2022  
COMPTE RENDU**

La Commission Sportive de la Fédération Française Motonautique s'est réunie le mercredi 19 octobre 2022 en visio conférence.

**Étaient présents :** Pierre CHARRON, Raymond QUEVAL, Gilles GUIGNARD, Pascal REIDE, Jimmy REVERT, Claude PACOUIL, Michel MAES.  
**EN** DETOT Jean claude, MILIZIANO William.

**Visio conférence:**

**Avaient donné pouvoir :** DEGUISNE Jean vital, Christophe, LIEGEARD,

**Étaient Absents:** MM. Les Membres d'Honneur ou du Bureau.  
(Non tenus à assister aux séances).

**Président FFM :** Gilles GUIGNARD.

**Présidente discipline bateau :** Josiane DUHAYER (Visio conférence).

**Président de commission :** Pierre CHARRON.

**AUDITEUR :**

**ÉTAIENT EXCUSES :**

(1) Ayant envoyé un pouvoir.

**ORDRE DU JOUR :**

- . Approbation du classement des différents championnats 2022.
- . Rapport des commissaires sportifs (Seurre Caen Et Mons).
- . Concertation du comportement des pilotes à Caen,
- . Questions diverses.



## **1 : Approbation du classement des différents championnats 2022.**

La commission a validé les classements des différentes catégories.

## **2 : Compte rendu des courses saison 2022.**

**SEURRE:** Championnat de France Vitesse et Endurance.

Rapport du commissaire sportifs : MAES Michel.  
Commissaire Général: Claude PACOUIL.  
Commissaire Général Adjoint: Gilles GUIGNARD.

Nombre d'engagés en Série S 3 : 24 bateaux.  
Nombre d'engagés en catégorie F2: 7 bateaux.  
Nombre d'engagés en Série F 4 : 25 bateaux.  
Nombre d'engagés en Série OPEN : 4 bateaux.  
Nations participantes: FRANCE et GRANDE BRETAGNE.  
Cahier des charges très bien respectés.  
Ambiance de la course: Excellente.  
Hospitalité pour les officiels: Très bien.

**Carton jaune** au pilote sanctionné à Alain DELPEUCH,

**MOTIF:** Non respect de la bouée lors de l'entrée sur le circuit et vitesse excessive (à trois reprise).

**Carton jaune** aux pilotes sanctionnés à Jean Luc IZARD et Thomas GOSSELIN.

**MOTIF:** Bateau en remorquage pilote sorti du bateau et sans casque.

Remise des prix: Michel rappel que la remise des prix doit se faire en tenue de course.

**Caen:** Championnat de France Vitesse et Endurance.

Rapport du commissaire sportifs : Jimmy REVERT.  
Commissaire Général: Claude PACOUIL.  
Commissaire Général Adjoint: Gilles GUIGNARD.

Nombre d'engagés en Série S 3 : 18 bateaux.  
Nombre d'engagés en Série F 4 : 26 bateaux.  
Nombre d'engagés en THUNDERCAT : 7 bateaux.  
Nations participantes: FRANCE et GRANDE BRETAGNE.  
Cahier des charges très bien respectés.  
Ambiance de la course: Excellente.  
Hospitalité pour les officiels: Très bien.



**Rapport D'accidents ou D'incident:**

Samedi 15 h 30 collision entre le bateau 99 et le 87, casse matériel.

Dimanche 17h55 Flip des deux bateaux N° 13 et 31, casse matériel.

Rapport final du commissaire sportifs:

Une belle manifestation très bien organisé, très beau plateau, Qualification obligatoire

Suite au nombre de bateaux engagés que l'ont ne voyait plus depuis un certain temps,

Beaucoup de public , organisation exemplaire.

**MONS :** Championnat de France Vitesse et Endurance.

Rapport du commissaire sportifs :	Josiane DUHAYIER.
Commissaire Général:	Christophe LELIEVRE.
Président du Jury:	Gilles GUIGNARD.

Nombre d'engagés en Série S 3 : 13 bateaux.

Nombre d'engagés en Série NAT : 20 bateaux.

RACERS: 2

il y a eu un accident entre le bateau 93 et le 38

**Carton jaune** aux pilotes sanctionnés à MANCHON Mathieu,/ FEYT Tristan/MASSELIN Bastien.

**Rapport D'accidents ou D'incident:** Bateaux N° 17 GRATIGNY Quentin.

Bateaux N° 2 MORIN Nelson.

Bateaux N° 60 GOSSELIN Thomas.

**Doit être totalement repensé:**

Un secrétariat classique avec: tables,chaises,imprimante,photocopieur,panneau d'affichage.

Il serait souhaitable d'avoir une grue supplémentaire.

**Doit être amélioré:**

L'affichage réglementaire des documents officiels avant l'ouverture du secrétariat  
( visa, autorisations administratives, composition du jury), puis classements, les pénalités,  
les sanctions.

**Équipement en extincteurs un par bateau de sécurité, à la grue, plusieurs au parc à bateaux.**



### **Observations finales du commissaire FFM:**

Accueil chaleureux, bénévoles disponibles, efficaces et réactifs.

Plan d'eau et parc à bateaux adapté à nos compétitions.

Bonne réalisation pour une première édition.

### **3: Concertation de la commission sur le comportement des pilotes à Caen.**

Suite au courrier reçu d'un des pilotes et au comportement sur le parc à bateau de différentes personnes, la commission sportive a conclu, à l'unanimité :

- aucun concurrents n'a déposé de réclamation dans l'heure qui a suivi la publication du classement.

Pour rappel, toute réclamation peut être déposée par les intéressés dans l'heure qui suit la publication des résultats auprès du

directeur de course ou du commissaire sportif; une réclamation doit rappeler les faits, le ou les points de règlement mis en cause et doit être accompagnée d'un chèque.

il n'est pas admissible d'avoir des échanges verbaux ou écrits qui soient agressifs, voire tendancieux et diffamatoires auprès des responsables ou autorités FFM.

**- sanction d'un carton bleu applicable à la première course 2023 pour les pilotes Thomas GOSSELIN et Jean-Baptiste THOMAS.**

### **4: Questions diverses.**

**Une réunion du conseil fédéral est prévu prochainement.**

Claude PACOUIL a demandé des explications sur la convocation du comité de discipline .

Le Président :

Pierre CHARRON.

Le Secrétaire:

Michel MAES.

Tour Axe Nord – Bâtiment A – 6<sup>ème</sup> Etage  
9/11 avenue Michelet – 93400 SAINT OUEN  
Tél: 01 87 00 00 37 - Courriel: [contact@ffmotonautique.com](mailto:contact@ffmotonautique.com)

---

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE